

ENNEVELIN

Au nom du principe de précaution, la croissance du village remise en cause



Plus de cent personnes étaient présentes, mercredi soir dans la salle des fêtes, pour la réunion d'information proposée par la municipalité. C'est dire si le sujet de ce soir-là, le plan local d'urbanisme et les zones inondables, intéressent... et inquiètent nombre d'Ennevelinois.

PAR JEAN-NOËL DEFAULT

seclinlavoixdunord.fr Le conseil municipal ennevelinois a pris son temps pour élaborer le plan local d'urbanisme (PLU) du village. Décidée en mars 2003, l'opération a abouti à un projet en décembre 2005. Avec une enquête publique en mai et juin 2006. Tout allait donc son petit bonhomme de chemin... jusqu'à ce que le préfet mette son grain de sel ! En effet, au nom du sacro-saint principe de précaution, le représentant de l'État a demandé que ce PLU intègre les risques d'inondation. En prenant en compte une possible crue centennale de la Marque. Une crue de grande ampleur qui, de mémoire d'Ennevelinois, ne s'est jamais produite... « Ennevelin a été la première commune à qui cette situation arrivait, faisait remarquer, mercredi soir, M. Dupont. Dans un premier temps, on a résisté, on voulait conserver le PLU initial et les perspectives de croissance du village. D'autant qu'à ce moment-là, il y avait peu de zones urbaines inondables. Puis, on a essayé d'obtenir des mesures d'assouplissement, dans le secteur Rémonprez, les rues Jules-Ferry et d'Hélin.

» La réponse du préfet est arrivée le 19 décembre dernier : c'était un refus...

Échéance : 2012 !

Pire même, la direction départementale de l'Équipement (DDE) s'est servie d'une étude topographique réalisée par la communauté de communes du pays de Pévèle et fournie par la municipalité, pour étendre encore les zones inondables. Toujours au nom du principe de précaution. « La DDE a retenu l'hypothèse la plus défavorable », a affirmé le maire qui a annoncé les nouvelles zones inondables retenues par l'Équipement : tout ou partie des rues Verte, Ferry, Jaurès (Zéquell, ferme Saint-Vaast et Rémonprez), rues du Hameau-de-la-Planque et des Trois-Bourdons. Des zones qui sont reprises sur un document « non officiel » émanant de la DDE mais la municipalité doit prendre en compte. En grinçant des dents. Car cette nouvelle donne remet en cause certains projets de croissance du village, que les élus avaient définis il y a déjà deux ans. Sans compter toutes les conséquences pour les propriétaires (voir ci-dessous).

De son côté, la préfecture a relancé l'étude sur le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) sur tout le bassin de la Marque, de Mons-en-Pévèle à Wasquehal. Une opération qui va prendre du temps. Selon Michel Dupont, les conclusions techniques devraient être connues en 2009. Il y aura ensuite des procédures d'utilité publique. Bref, le fameux PPRI ne devrait entrer en fonction qu'en 2012. « Il sera alors irréversible », prévint l' élu.

En attendant, il n'est pas interdit de penser que la population ennevelinoise va se mobiliser contre ces mesures. « À 2 000, on sera plus fort qu'à dix-sept élus, commenta Michel Dupont. Je n'empêche personne de se regrouper et d'agir. » •

